Strasbourg (67): Dix ressortissants kurdes condamnés après les heurts de mardi

08/11/2018 à 21h24



Onze ressortissants kurdes, âgés de 21 à 52 ans, ont été jugés ce jeudi 8 novembre par la chambre des comparutions immédiates pour des faits de rébellion et violence pour l'un d'eux ayant lancé un projectile vers un motard de la police.

Le 6 novembre, en marge d'une manifestation pacifiste aux abords du Conseil de l'Europe pour dénoncer les conditions d'incarcération du leader du PKK, une quinzaine de manifestants kurdes se sont engouffrés dans les locaux de la

CEDH après avoir escaladé les grilles et forcé l'entrée. Les manifestants se sont regroupés dans une salle au premier étage. Ils se sont mis à terre et se sont agrippés les uns aux autres afin de former une chaîne humaine pour éviter d'être délogés. Les forces de l'ordre ont fait usage de la force pour les interpeller. Les prévenus, à l'exception d'un, nient avoir opposé la moindre résistance. Ils se plaignent au contraire de violences policières.

(…)
Dernières Nouvelles d'Alsace